



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BLERE-VAL DE CHER

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2021-134 du 30 juillet 2021, M. le Président de la Communauté de Communes de Bléré-Val de Cher (CCBVC) a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la déclaration de projet pour la réalisation de terrains familiaux emportant la mise en compatibilité du PLU de Civray de Touraine, du lundi 13 septembre 9h au mardi 28 septembre 2021 17h.

Conformément à la décision de la Mission Régionale d'Autorité environnementale, le projet n'est pas soumis à évaluation environnementale.

Le Président du tribunal administratif d'Orléans a désigné M. BERNARD Jean-Louis comme commissaire enquêteur.

L'ensemble des pièces du dossier et un registre d'enquête seront tenus à disposition du public pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures d'ouverture de la mairie de Civray de Touraine, le lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, le jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, les mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h – 1 rue des Ecoles 37150 Civray de Touraine et aux jours et heures d'ouverture de la CCBVC (du lundi au vendredi de 9h à 17h - 39 rue Gambetta 37150 Bléré).

Le public pourra consigner directement ses observations, propositions et contre-propositions sur les registres mis à sa disposition ou les adresser par écrit à la CC Bléré Val de Cher ou au commissaire enquêteur aux mêmes adresses, ou par voie électronique à l'adresse suivante : urbanisme@cc-blere-valdecher.fr.

Les pièces du dossier seront également consultables et téléchargeables sur le site internet de la CCBVC : www.cc-blere-valdecher.fr.

Un poste informatique sera gratuitement mis à la disposition du public afin d'y consulter une version électronique du dossier, dans les locaux de la communauté de communes.

Les dates de permanence du commissaire enquêteur sont les suivantes :

- Le lundi 13 septembre 2021 de 9h à 12h à la mairie de Civray de Touraine ;
- Le jeudi 23 septembre 2021 de 9h à 12h à la mairie de Civray de Touraine;
- Le mardi 28 septembre 2021 de 14h à 17h au siège de la CC Bléré Val de Cher.

Un avis d'enquête publique sera affiché en mairie, au siège de la CCBVC, sur le site objet de la procédure et à l'entrée de la zone d'activités de Bois Pataud pendant toute la durée de l'enquête. Il sera publié sur le site Internet de la CCBVC.

A l'issue de cette enquête, le Conseil Communautaire sera amené à se prononcer pour l'approbation de la présente déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du PLU de Civray de Touraine.

Mesures liées à la Covid-19 : mesures de distanciation sociale, gel hydroalcoolique, port du masque obligatoire ; chaque administré devra se munir d'un stylo s'il souhaite apporter des remarques au registre. Ces mesures pourront être amenées à évoluer selon les conditions sanitaires en vigueur lors de l'enquête publique.